



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Le Ministre de l'éducation nationale, de la
jeunesse et des sports*

La Ministre déléguée chargée des sports

La Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'engagement

Paris, le 11 DEC. 2020

à

Mesdames et Messieurs les recteurs des régions académiques

Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie

Mesdames et Messieurs les directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

Objet : Transformation jeunesse, engagement et sports.

Le 1^{er} janvier prochain, vous accueillerez au sein de vos directions les agents chargés de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de jeunesse, d'engagement et de sport.

La réforme de l'organisation territoriale engagée par le gouvernement en 2018 consacre ainsi l'adossement au pilier éducatif formel d'un second pilier, celui d'une éducation non formelle, péri et extra-scolaire, complémentaire de l'école, structuré par une dynamique d'éducation populaire largement porté par le champ associatif.

Cette évolution témoigne de la pleine mobilisation du grand pôle ministériel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports autour de la priorité accordée aux enfants et aux jeunes quelle que soit leur situation : enfants scolarisés, étudiants, décrocheurs, en recherche d'emploi, jeunes actifs, mais aussi bénévoles associatifs ou volontaires du service civique, athlètes et sportifs de haut niveau.

.../...

Elle contribuera à notre objectif de continuité éducative dans et hors de l'école et nous invite à œuvrer tous ensemble en synergie, pour mettre en œuvre des politiques publiques au cœur des attentes de nos usagers, de nos partenaires et de la société.

Dans ce cadre nouveau, vous avez la responsabilité de porter cette dynamique d'action collective, désormais riche des compétences des agents jeunesse et sports.

Nous vous invitons à veiller à la qualité de l'accueil de tous les agents qui rejoignent vos services. Nous comptons sur vous pour être les initiateurs d'une démarche mutuelle de connaissance et de reconnaissance.

Vous veillerez notamment à sensibiliser vos actuels collaborateurs aux expertises métiers de ces agents qui sont un atout supplémentaire pour les politiques éducatives territoriales que vous conduisez. Vous serez également très attentifs à respecter leurs modalités de travail et modes d'action à forte dimension interministérielle, en articulation avec l'autorité préfectorale, et en relation constante avec des partenaires locaux multiples, publics et privés.

En tant que politiques publiques éducatives, les politiques de jeunesse, d'engagement et de sport se déploient niveau départemental et local, au plus près des citoyens et, surtout, au plus près des associations qui donnent vie aux territoires jusque dans les quartiers et les villages et y sont le relais, concret et solidaire, de l'action publique : associations sportives, accueils de loisirs, centres d'information jeunesse, associations de jeunesse et d'éducation populaire, colonies de vacances...

La diversité des politiques publiques que les agents jeunesse et sports portent est l'expression de la richesse de leurs expertises et de leurs compétences que vous valoriserez pour notamment :

- Accompagner la reprise d'activité des acteurs fragilisés par la crise sanitaire et économique (en particulier, les petites associations de proximité, JEP ou non, clubs sportifs) ;
- Contribuer au volet jeunesse du plan de relance, #1jeune1solution, pour les mesures des champs JEPVA et sports ;
- Soutenir le déploiement des mesures destinées à faciliter l'engagement civique et à lutter contre les différentes formes d'atteinte aux valeurs et aux principes républicains (violences, séparatismes, décrochage des jeunes, inaccessibilité des droits, discriminations...) ;
- Participer à la continuité éducative dans le cadre des pratiques éducatives hors temps scolaire (ACM, pratique sportive amateur, loisirs de proximité...) ;
- Stimuler l'engagement associatif et participer à la structuration des modèles économiques et de gouvernance associatifs
- Assurer un cadre de pratique protecteur pour les sportifs et les mineurs ;
- Assurer la formation, la certification et la professionnalisation des éducateurs et animateurs.

L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, en prenant appui sur le principe de la continuité éducative, et l'émergence d'une société de l'engagement, conformément aux vœux du Président de la République, constituent les deux piliers des politiques de **jeunesse et d'engagement**.

.../...

La stratégie publique d'accompagnement des jeunes vise à renforcer l'accès aux droits et l'égalité des chances et à les aider à ouvrir leur champ des possibles. Elle se traduit par l'aide aux départs en vacances, l'information jeunesse ou encore le soutien à la mobilité nationale, européenne et internationale. Bien évidemment, elle vient en appui au volet jeunesse du plan de relance, au travers notamment du plan #1jeune1solution.

Pour développer une société de l'engagement, les agents jeunesse, engagement et sports sont naturellement en première ligne et en responsabilité pour porter la montée en charge du service national universel, les dispositifs d'engagement tels que le service civique et la réserve Civique ainsi que le soutien à la vie associative, via notamment le FDVA et le Fonjep.

Une directive nationale d'orientation vous sera adressée en janvier prochain. Elle rappellera notamment combien l'échéance de la présidence française de l'Union européenne au premier semestre 2022 constitue également une priorité forte du champ de la jeunesse, de l'engagement et du sport.

Dans le champ particulier du **sport**, les grandes orientations politiques s'articulent autour de plusieurs axes portant sur la place du sport dans la société, son organisation, ses évolutions et les femmes et les hommes qui s'y engagent en tant que sportifs, bénévoles ou professionnels :

- Le développement de la place du sport dans la société, dès lors que la pratique d'activités sportives conditionne l'état de santé, l'insertion sociale, la qualité de vie, mais aussi la réussite scolaire pour les jeunes,
- La transition écologique du sport,
- La sécurité du cadre de pratique des activités sportives, à travers la préservation de l'éthique et de l'intégrité dans le sport, la prévention de toute forme de violence, le contrôle des éducateurs sportifs, des établissements d'activités physiques et sportives et la régulation des manifestations sportives,
- L'amélioration de la performance sportive et du sport de haut niveau,
- L'adaptation de l'encadrement du sport aux nouveaux enjeux et besoins, à travers l'évolution de l'offre et la professionnalisation des acteurs,
- L'accompagnement des acteurs dans le cadre de la nouvelle gouvernance territoriale.

Ces orientations ont été détaillées dans l'instruction n° DS/DS2/2020/150 du 9 septembre 2020, relative aux lignes directrices sport pour l'année scolaire 2020-2021, qui vous a été diffusée.

Pour que la réussite de toutes et tous soit au rendez-vous, nous devons enfin assurer une parfaite fluidité des relations professionnelles entre les agents des deux niveaux départemental et régional, et avec les administrations centrales (direction des sports et direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative).

Nous y parviendrons grâce à l'impulsion managériale positive que vous saurez donner pour fédérer vos équipes, avec l'appui des directions centrales, et faire vivre une identité professionnelle spécifique dorénavant pleinement intégrée à la nouvelle identité académique Education nationale, Jeunesse, Engagement, Vie associative, Éducation populaire et Sports.

.../...

Avec le rapprochement de nos services, nous sommes à l'aube de relever le plus beau des défis éducatifs : celui d'une continuité globale entre tous les temps de l'enfant et du jeune, à l'école et en dehors de l'école, pendant l'année scolaire et pendant les vacances, pendant les études, les loisirs et lors d'engagements citoyens, grâce aux ressources de l'Etat et en s'appuyant sur la société civile. Cela doit être pour nous toutes et tous une source d'enthousiasme et d'énergie.

Nous avons la chance pour ce faire de pouvoir nous appuyer sur la plus grande des richesses : les femmes et les hommes de nos ministères qui tous ont à cœur de mettre leurs compétences au service de la jeunesse de notre pays.



Jean-Michel BLANQUER



Roxana MARACINEANU



Sarah EL HAIRY